

Compte-rendu des délibérations du conseil municipal de Senillé Saint-Sauveur du 24 septembre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PEROCHON Gérard, Maire, Mmes : BOISGARD Stéphanie, CHARTIER Stéphanie, FONTAINE Isabelle, GANGLOFF Mathilde, GOUY Béatrice, GUYONNET Géraldine, MARECHAUX Sylvie, SUSSET Catherine, VIOLLEAU Sophie, MM : BARON Christian, CHARLET Christophe, GAILLARD Alain, GUILLY Jean, LEFORT Alain, MARTIN Dominique, MEHL Bruno, METAIS Jacky, ROUSSELOT David.

Excusés ayant donné procuration : Mme AURIOUX Catherine à M. MARTIN Dominique
M. ETIENNE Jean-Claude à M. GAILLARD Alain
Mme DOUADY Ghislaine à M. BARON Christian
M. RIVEREAU Dimitri à Mme GUYONNET Géraldine

Séance ouverte à 18h30

Secrétaire de séance : M. CHARLET Christophe

Délibérations :

1-Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal de Senillé Saint Sauveur

Après lecture du projet de règlement intérieur du Conseil Municipal de Senillé Saint Sauveur, le Conseil adopte à l'unanimité le règlement intérieur proposé.

2-Demande de subvention au Département pour Appel à projet relatif aux travaux de restructuration des centres-bourgs et centres anciens

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

considérant la désertification du centre-bourg de la commune par la population, les commerces et les services ; les paysages, l'environnement et le vivre ensemble sont particulièrement touchés.

En effet, il s'agit aujourd'hui d'adapter la vie de notre centre bourg aux nouvelles attentes de la population afin qu'il redevienne un poumon du territoire. Le projet global amène le conseil municipal à revoir les espaces et activités du centre bourg ainsi que la rénovation de l'habitat.

Ces projets sont financés par le SDH (Société pour le Développement de l'Habitat) au titre du bâti mais également, en complément, par le Département (ACTIV') au titre des études de faisabilité et de la phase opérationnelle.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de demander l'inscription à l'appel à projet de restructuration des centres-bourgs et centres anciens pour la commune de Senillé Saint-Sauveur auprès du Département afin que cette demande soit retenue par la commission.

3-Suppression du poste à 20/35e (périscolaire et entretien bâtiments) après avis du Comité Technique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée en supprimant un emploi d'adjoint technique permanent à temps non complet à raison de 20/35^e en raison de la modification des missions principales du poste.

4-Délibérations fiscales 2020 pour une application au 1er janvier 2021

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les délibérations fiscales.

5-Acquisition d'un véhicule d'occasion

Considérant que le véhicule de la marque CITROËN BERLINGO immatriculé 7579VA86 est devenu trop vétuste et engendre à ce jour trop de frais,
vu la proposition d'achat d'un véhicule d'occasion,

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-approuve l'acquisition du véhicule de la marque CITROËN BERLINGO année 2017 pour un montant de 7 000 € HT,

-charge Monsieur le Maire d'effectuer l'achat et de signer tous les documents s'y rapportant.